



Avis d'imposition d'urgence

Par Widou

Bonsoir

Je me permets d'écrire en détresse car j'avais fait une demande d'HLM et on m'a proposé un t3, ce qui me va car je vis dans un t2 actuellement en secteur privé avec des nuisances sonores extrêmes+ je suis enceinte+ dans un endroit mal fréquenté.

Le seul soucis, c'est que pour passer en commission, le bailleur me demande ma fiche d'impôts, sauf que je n'en ai pas car j'ai 19 ans et que ma déclaration je l'ai faite trop tard (janvier 2024). Mon bailleur m'a conseillé de demande un avis temporaire.

J'ai essayé d'appeler les impôts mais pas possible d'avoir un avis d'imposition temporaire?soit disant « ils ne peuvent rien faire » et j'aurai pas d'avis avant mai 2024.

En plus de ça, j'accouche en juin (mais probablement un peu avant) je ne peux plus trop bouger car grossesse pathologique donc, c'était le moment là pour le t3 qu'on m'a proposé.

Que me conseillez vous de faire ? Je suis vraiment au bout?

J'ai l'impression de vraiment être seule, et j'ai vraiment besoin de ce t3 pour le coup pour organiser l'arrivé de mon bébé.

Je vous remercie de m'avoir lu et en espérant que lin puisse m'aider.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Dans de tels cas, l'aide de la famille ? du père ? peuvent être utiles.

Si vous avez fait la déclaration de revenus hors délai, vous ne pouvez rien exiger des impôts.

Peut être l'imposition de l'année précédente pourrait être recevable ? ou celle de vos parents si vous étiez rattachée ?

Par Widou

Bonsoir

Pour la question de famille et père, je peux pas trop compter dessus.

De plus, je n'étais plus rattachée à mes parents à 17 ans car placée en MECS.

Étant donné que personne ne m'avait dit qu'il y avait un délai pour faire ma déclaration d'impôt à 18ans, elle n'a pas été faite, et celle de 19ans a eu un soucis de réception (selon les impôts, ils ne l'ont jamais reçu)

Donc compliqué :/

Par Nihilscio

Je proposerais, avec l'appui d'un assistant social, une déclaration sur l'honneur à défaut d'autre solution.

Par Widou

Ok, je vais essayer d'en parler à une AS, j'ai rdv avec les impôts le 12, en espérant qu'ils puissent m'aider

Merci pour votre réponse en tout cas

Par juanito26000

Il est possible de fournir une copie de la déclaration déposée tamponnée par le service des impôts en attendant d'avoir l'avis.

Le revenu fiscal de référence ne sera pas indiqué mais le bailleur social aura les revenus déclarés.

Je confirme que le délai pour avoir son avis est incompressible et que le service ne peut rien faire pour accélérer la procédure (délai informatique).

Par Widou

Le bailleur veut l'avis d'imposition justement ?

Donc je pense que c'est fichu, je vais quand même en discuter avec eux la semaine prochaine mais à mon avis c'est cuit?

Merci quand même en tout cas